



OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU GRAND PORTNEUF

Journal LE COUP D'ŒIL

Le bulletin d'information des locataires de l'OMHGP

PRINTEMPS 2025



HORAIRE

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h

13 h 30 à 16 h

Vendredi : 8 h à 12 h

Pour toute urgence en dehors des heures d'ouverture : 418 876-4730



189, rue Dupont, bureau 250
Pont-Rouge (Québec) G3H 1N4



info@omhgp.com



www.omhgp.com



MOT DE LA DIRECTION

Par Marc Voyer, directeur général

Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que directeur. En poste depuis maintenant quatre mois, je continue à m'approprier les dossiers et à faire votre connaissance. Les dossiers sont variés et les défis nombreux. Il est très motivant de découvrir la diversité des locataires qui habitent l'un des 614 logements sous la gestion de l'OMH. J'ai eu la chance de rencontrer certains d'entre vous lors de la reconduction des baux ou à l'occasion de rencontres dans les immeubles. Je demeure disponible pour aller à votre rencontre. Si vous organisez une activité dans votre immeuble, n'hésitez pas à m'en informer : je passerai vous saluer avec plaisir.

Comme annoncé dans le dernier journal des locataires, Madame Lyne Juneau a pris sa retraite. Le conseil d'administration ainsi que l'ensemble des employés tiennent à lui témoigner leur reconnaissance pour ses 25 années de service au sein de l'Office.

Je souligne également le départ prochain de Madame Dominique Roy, responsable du service aux immeubles. Madame Roy demeurera avec nous jusqu'à la mi-juin afin d'assurer une transition harmonieuse avec son remplaçant, M. Samuel Lamarre. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement et son professionnalisme.

L'OMH du Grand Portneuf poursuit son développement, et nous prévoyons bientôt annoncer l'ajout de nouveaux immeubles à notre parc immobilier. Cela entraîne des ajustements au sein de notre équipe administrative. Notamment, le service de location sera désormais assuré par deux employées : Madame Josiane Audet, déjà en poste, et Madame Hélène Simard, qui se joint à nous. Ensemble, elles se partageront la gestion des baux et l'attribution des logements. Cet ajout permettra d'améliorer la rapidité de traitement des requêtes et de désengorger certaines périodes de l'année, notamment celle des reconductions de baux. Je remercie tous les membres de l'équipe qui ont prêté main-forte cette année pour accompagner Madame Josiane dans cette tâche.

Le site web de l'Office municipal est en cours de modernisation. Parmi les nouveaux outils disponibles, vous trouverez un formulaire en ligne pour signaler des bris ou faire des demandes de réparation dans votre logement. L'objectif est de faciliter la communication avec l'Office, même en dehors des heures de bureau. De plus, le nouveau site permettra aux personnes en attente d'un logement de connaître leur rang d'attribution, améliorant ainsi la transparence du processus.

Un nouvel organisme a également été mis en place sur le territoire de Portneuf. Ce réseau sera chargé du développement du logement abordable et social dans la région. L'Office collaborera étroitement avec cette nouvelle entité, ce qui permettra d'accélérer les projets de construction et d'augmenter le nombre de logements sociaux et abordables disponibles.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été !

Marc Voyer
Directeur général

SERVICE DE LA LOCATION ET DE LA COMPTABILITÉ

Reconduction de baux

N'oubliez pas de nous faire parvenir votre rapport d'impôt ou votre avis de cotisation 2024 du gouvernement provincial avant le 31 mai 2025 afin que nous puissions conclure votre reconduction de bail. Vous pouvez déposer vos documents dans les boîtes de courrier interne à l'entrée de votre immeuble ou nous les envoyer par courriel à location@omhgp.com.

SERVICE AUX IMMEUBLES

Pour des raisons de sécurité, il est interdit d'accrocher, de suspendre ou d'attacher tout objet sur les gicleurs d'incendie. Toute manipulation ou obstruction des gicleurs peut compromettre leur bon fonctionnement en cas d'urgence et ainsi causer un dégât d'eau. Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Historique

Saviez-vous que votre immeuble a peut-être des histoires fascinantes à raconter ? Nous lançons une initiative pour collecter vos souvenirs, anecdotes et toute information sur l'historique de l'immeuble que vous habitez.

Que ce soit un événement marquant, des photos anciennes, ou des récits partagés de génération en génération, chaque fragment d'histoire compte !

Envoyez-nous vos récits ou contactez-nous pour discuter ensemble. Vous pouvez également nous faire parvenir des photos en les déposant dans le courrier interne ou par courriel à info@omhgp.com.

Merci de votre participation à ce voyage dans le temps !

SERVICE À LA CLIENTÈLE

Nouveaux employés dans l'équipe de l'OMHGP

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de quatre nouveaux employés au sein de notre équipe élargie.

- ◊ Mme Hélène Simard, agente de location qui est à l'OMHGP depuis le mois de février dernier.
- ◊ Mme Linda Auger Morissette, agente du service d'aide à la recherche de logement (SARL), qui est à l'OMHGP depuis quelques semaines.
- ◊ M. Kevin St-Jean, coordonnateur du chantier un toit pour toi, qui est, pour sa part, arrivé en mars 2025.
- ◊ M. Samuel Lamarre occupera la fonction de responsable du service aux immeubles en remplacement de Mme Dominique Roy.

Bienvenue! L'équipe est ravie de votre arrivée.

Départ de Dominique Roy

Nous souhaitons vous informer que Dominique Roy qui faisait partie de notre équipe depuis mars 2020 en tant que responsable du service aux immeubles quittera ses fonctions à compter du 5 juin 2025. Nous tenons à la remercier sincèrement pour tout ce qu'elle a accompli et à lui souhaiter beaucoup de succès dans ses projets futurs. N'hésitez pas à vous joindre à nous pour lui transmettre vos bons vœux avant son départ.

Départ de Laurence Allard

Je vous informe que j'ai pris la décision de quitter mes fonctions à l'OMHGP à compter du 30 mai 2025, à la suite d'une nouvelle opportunité professionnelle.

Ce fut un réel plaisir de travailler avec vous et de vous accompagner durant 3 belles années. J'ai beaucoup apprécié les échanges que nous avons eus. Je vous remercie sincèrement pour la confiance que vous m'avez témoignée.

Je vous souhaite à toutes et à tous le meilleur pour la suite.

Au plaisir de se revoir,
Laurence.

Les nouvelles du CCR

Au conseil consultatif des résidents (CCR) du 24 avril dernier, plusieurs sujets ont été discutés lors de cette rencontre tels que la modernisation des salles communautaires à venir, les nouveaux employés de l'OMHGP, les activités à venir, le comité de sélection, le recrutement au sein du CCR, etc.

La prochaine rencontre se tiendra le 26 juin 2025 à 13 h 30 au 777 rue Léon-Beaudry à Neuville.

Une des grandes réalisations du CCR en 2024 : décider des demandes de subventions. La modernisation de 5 salles communautaires seront réalisées grâce aux membres du CCR ainsi qu'aux animatrices communautaires.



Témoignage d'un membre du CCR

Qu'est-ce que le CCR? C'est notre droit de parole et de décision. C'est notre lien particulier avec l'OMHGP. C'est là que naissent les bonnes idées. C'est le lien avec les autres HLM. C'est le privilège de choisir, c'est notre autonomie. C'est faire valoir notre point de vue. C'est décrire ce qui ne fonctionne pas. C'est aussi de belles rencontres, du plaisir, des discussions animées et surtout des réalisations. Et finalement, c'est de la fierté !

Sylvie Perron

Rénovation de deux immeubles dans Portneuf

Deux immeubles soit ceux de St-Casimir et St-Ubalde situés dans Portneuf seront rénovés au cours de l'année 2025. Ces travaux visent à améliorer la qualité de nos bâtiments et des logements.

Les rénovations comprendront des améliorations des espaces communs et des unités résidentielles, afin d'assurer votre confort et votre sécurité. Les locataires concernés seront régulièrement informés des échéanciers et des détails des travaux.

Le service d'aide en recherche de logement (SARL)

Le SARL est là pour accompagner autant les locataires, les propriétaires et les personnes à la recherche d'un logement dans leurs démarches.

Voici les services qu'offre le Service d'aide à la recherche de logement (SARL) :

- ◊ Évaluation des besoins du demandeur, ses préférences et son budget;
- ◊ Conseil sur les différentes options possibles;
- ◊ Incite et oriente sur une démarche adaptée aux besoins et moyens du demandeur (lettre de référence de son locateur actuel, prise d'une assurance couvrant les dégâts d'un animal de compagnie, faire un appel à ses amis sur les réseaux sociaux, etc.);
- ◊ Accompagne dans la recherche auprès des propriétaires de bâtiments locatifs, sur les sites et rubriques de journaux dédiés à la location de logement;
- ◊ Suit et soutient la clientèle dans leur processus;
- ◊ Informe ou guide les demandeurs des règlements et des divers services, organismes et programmes offerts;
- ◊ Crée des liens avec les propriétaires de bâtiments locatifs et les demandeurs.

N'hésitez pas à nous contacter :

418 284-0016, poste 107

sarl@omhgp.com



Astuces pour économiser

Participer à des activités gratuites ou à faible coût : Optez pour des loisirs peu coûteux, participer aux activités gratuites offertes par les organismes de la région et vous tenir au courant des spectacles/soirées que la ville ou le comté offrent.

Établir un budget : Tenez un registre de vos dépenses et vos revenus. Cela vous permet de voir où va votre argent et de repérer où vous pouvez réduire vos dépenses.

Comparer les prix : Avant d'acheter, comparez les prix en ligne ou en magasin pour vous assurer d'obtenir la meilleure offre.

Réduire les achats impulsifs : Prendre un moment avant de faire un achat et se demander si c'est vraiment nécessaire. Parfois, attendre quelques jours peut permettre de changer d'avis.

Utiliser les rabais : Cherchez des réductions, des codes promo ou des offres spéciales avant de faire vos achats, surtout pour des produits coûteux ou récurrents.

Cuisiner à la maison : Les repas faits maison sont bien moins chers que ceux pris à l'extérieur. Planifiez vos repas et évitez le gaspillage alimentaire.

Réduire les abonnements inutiles : Vérifiez vos abonnements (abonnements de télévision et de musique (Prime, Netflix, Crave, Spotify), journaux, revues, salles de sport) et annulez ceux que vous n'utilisez pas souvent.

Optimiser la consommation d'énergie : Éteindre les lumières, réduire le chauffage en hiver lors du coucher ou lorsqu'on est absent, utiliser des appareils plus économies en énergie peut réduire votre facture d'électricité et accumuler suffisamment de vêtements pour effectuer une brassée de lavage. L'été, faire sécher à l'extérieur.

Acheter de deuxième main : Pour des objets comme les vêtements, meubles ou même les appareils électroniques, les articles d'occasion peuvent être de bonnes affaires.

Utiliser les transports en commun ou marcher : Si possible, utilisez les transports publics ou marchez plutôt que de conduire, pour économiser sur le carburant. Le covoiturage peut également être une option intéressante.

Éviter les crédits à la consommation : Utiliser un crédit peut entraîner des intérêts élevés. Essayez de limiter vos achats à ce que vous pouvez payer comptant.

Merci aux locataires qui nous ont fait parvenir leurs astuces !

ANIMATION COMMUNAUTAIRE

Ateliers de cuisine

Vous aimez cuisiner et souhaitez faire de nouvelles rencontres?

Les ateliers de cuisine sont de retour cette année à Donnacona, Pont-Rouge et St-Marc. Que vous soyez débutant ou cuisinier expérimenté, nos ateliers sont pour tous les niveaux. Venez développer vos compétences et connaissances culinaires tout en partageant un moment agréable. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous téléphoner au 418-284-0016, poste 106 ou nous envoyer un courriel : animation@omhgp.com.

Au plaisir de vous y voir!



Bingo

Des activités bingo ont eu lieu dans quelques-uns de nos immeubles dernièrement. Nous souhaitons remercier tous ceux qui ont pris part à notre activité de bingo ! Votre présence et votre enthousiasme ont rendu ce moment mémorable et pleins de sourires. Nous espérons que vous avez passé un agréable moment et que vous avez apprécié cette occasion de vous réunir avec vos voisins.

Restez à l'affût pour nos prochaines activités. Nous avons hâte de vous retrouver pour d'autres moments de convivialité.

GÂTEAU QUATRE-QUARTS AU CITRON ET PAVOT (POUND CAKE)

Ingrédients

Pour le gâteau :

- ◊ 1 3/4 tasse de farine
- ◊ 1/2 c. à thé de sel
- ◊ 1/2 c. à thé de poudre à pâte (levure chimique)
- ◊ 2/3 tasse de beurre non salé, mou
- ◊ 1 1/2 tasse de sucre
- ◊ Zeste de 1/2 citron
- ◊ Graines de 1 gousse de vanille
- ◊ 3 oeufs
- ◊ 1/2 tasse de crème sûre (fraîche épaisse)
- ◊ 1/4 tasse de graines de pavot (facultatif)

Pour le glaçage :

- ◊ 1 c. à soupe de jus de citron
- ◊ 1 tasse de sucre glacé



Préparation

Pour le gâteau :

1. Préchauffer le four à 175°C (350°F).
2. Beurrer un moule à pain de 11 cm x 30 cm (4 po x 12 po) et recouvrir de papier parchemin. Réserver.
3. Dans un bol, tamiser la farine, le sel et la poudre à pâte. Ajouter les graines de pavot. Réserver.
4. Avec un batteur électrique, mélanger le beurre avec le sucre, le zeste de citron et les graines de vanille.
5. Ajouter les oeufs un à la fois.
6. Incorporer simultanément les ingrédients secs et la crème sûre.
7. Verser la pâte dans le moule.
8. Mettre au four et cuire 40 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dents inséré au centre en ressorte propre.

Pour le glaçage :

1. Mélanger le jus de citron et le sucre glace jusqu'à consistance homogène. Réfrigérer.
2. À la sortie du four, tartiner le dessus du quatre-quarts de glaçage au citron.
3. Trancher et servir.

Régime canadien de soins dentaires

Qu'est-ce que c'est ? Le Régime canadien de soins dentaires (RCSD) aide à rendre les soins dentaires plus abordables pour les résidents du Canada admissibles.

Les demandes sont acceptées pour période de couverture en cours, qui se termine le 30 juin 2025, pour :

- ◊ les personnes âgées de 65 ans et plus;
- ◊ les enfants de moins de 18 ans;
- ◊ les adultes avec un certificat fédéral valide pour le crédit d'impôt pour les personnes handicapées.

Si vous avez entre 55 et 64 ans, vous pouvez présenter votre demande dès le 1^{er} mai ; si vous êtes âgé de 18 à 34 ans, vous pourrez le faire à compter du 15 mai ; et si vous êtes dans le groupe des 35 à 54 ans, à partir du 29 mai.

Critères d'admissibilité

- ◊ Vous n'avez pas accès à une assurance dentaire;
- ◊ Vous devez avoir rempli vos déclarations de revenus au Canada pour l'année dernière;
- ◊ Votre revenu familial net rajusté est de moins de 90 000 \$;
- ◊ Vous êtes un résident canadien aux fins de l'impôt.

Pour plus d'informations,appelez le centre d'appel du RCSD au 1-833-537-4342.

MOTS CACHÉS



AMPLI

ANNIVERSAIRE

APERO

ARMISTICE

BAGAD

BANQUET

BOUGIE

BRADERIE

CADEAU

CARNAVAL

CHAMPAGNE

CIRQUE

COMEDIE

CONCERT

CORSO

DANSE

DECOR

DEFILE

FERIA

FESTIN

FESTIVAL

FIESTA

FOIRE

HALLOWEEN

KERMESSE

MANEGE

MASQUE

MUSIQUE

NOCES

NOUBA

OLYMPPE

PAQUES

PENTECOTE

RAMADAN

REVEILLON

RIGOLO

ROYAL

SPECTACLE

TWISTER

VIVANT



OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU GRAND PORTNEUF